École St-François-Solano
3580 rue Dandurand
Montréal, Québec H1X 1N6
☎(514) 596-4966
stfsolano@csdm.qc.ca

Procès-verbal de la 146e séance

Mardi le 19 juin 2018

18h00

Étaient présents :
Isabelle Fortin
Julie Baillargeon
Marie-Claude Ouellet
Murène Ductan
Raphaël Coulombe
Jean-Philippe Gendron
Marilou Filiatreault
Martine Bouliane
Geneviève Lemoine
Line Lapierre (directrice)

	Sujets à discuter	**Action du CÉ**	**Minutes**
1.	Ouverture de l'assemblée		
2.	Mot de bienvenue		2 min
3.	Nomination d'une secrétaire d'assemblée – G. Lemoine		3 min
4.	Lecture et adoption de l'ordre du jour **Proposition :** Ajout de « contre l'intimidation » au point 10. *Proposé par M. Bouliane. Appuyé par J.-P. Gendron.*	Adoption	3 min.
5.	Adoption du procès-verbal de la 145e séance **Proposition :** Il est proposé d'adopter le procès-verbal (CÉ-146) tel que modifié. *Proposé par M. Ductan. Appuyé par R. Coulombe.*	Adoption	5 min.
6.	Suivi au procès-verbal	Information	5 min.
7.	Budget 1. Résolution pour transférer du fonds 4 le montant de 26 010$ au fonds 9 dans le projet « Embellissement cour d'école » **Proposition :** Il est résolu de transférer 26 010$ du fonds 4 au fonds 9 (projet Embellissement cour d'école) afin de payer le module de jeux. *Proposé par M. Bouliane. Appuyé par M. Filiatreault.* 2. Résolution pour que le fonds 4 éponge le déficit du fonds 9 en lien avec les activités sportives et culturelles réalisées pendant l'année.	Adoption Adoption	3 min. 5 min.

	Proposition : Il est résolu que le fonds 4 éponge le déficit du fonds 9 entrainé par les activités sportives et culturelles ainsi que par les frais scolaires non payés pendant l'année. *Proposé par M. Filiatreault. Appuyé par M. Bouliane.*		
8.	Frais chargés aux parents pour l'année 2018-2019 Liste longuement travaillée par la direction adjointe. **Sujets abordés :** distinction des frais obligatoires ou recommandés; indication quant à une possible réutilisation du matériel scolaire; augmentation générale du coût du matériel; diminution souhaitée du nombre de photocopies (cahiers maison). Dans d'autres écoles, une contribution volontaire peut être ajoutée aux frais liés au matériel scolaire : réflexion pour les prochaines années. **Comparaisons approximatives avec 2016-2017** Maternelle : même chose que l'an passé 1re année : - 15$ 2e année : + 6 $ 3e année : + 12 $ 4e année : - 1 $ 5e année : + 26 $ *Explication : 1 cahier d'exercices de plus (en sciences) + 1 cahier de devoirs maison* 6e année : + 14 $ *Explication : 1 cahier d'exercices de plus (en sciences) + Cahier d'activité maison français + agenda maison parce que moins utilisé (classe Dojo).* Adaptation scolaire : + 2 $ **Proposition :** Il est proposé d'adopter les frais chargés aux parents pour l'année 2018-2019. Considérant qu'un montant de 100$ par enfant est maintenant octroyé aux parents par le gouvernement pour l'achat de matériel scolaire, le CÉ revient ainsi sur sa décision des années passées, qui faisait en sorte que les frais liés aux effets scolaires étaient plafonnés à 80$. Dans la même logique, les membres du CÉ s'entendent pour que ces frais ne dépassent pas la mesure de soutien octroyée aux familles pour l'achat de matériel scolaire lors des prochaines années. *Proposé par J.-P. Gendron. Appuyé par M. Bouliane.*	Approbation	10 min.
9.	Vie-école ➢ Code de vie Code de vie remis; à intégrer à l'agenda scolaire.	Approbation	5 min.

	Points discutés en comité : vouvoiement et circulation dans l'école (renforcement des comportements positifs); ajouts liés au SDG. *Proposé par G. Lemoine. Appuyé par R. Coulombe.* ➢ Autorisation de sortie dans le quartier sera dorénavant inséré à l'agenda scolaire. Lettre à remettre aux parents ayant pour objet « Sorties éducatives dans le quartier – Périmètre autorisé par le CÉ ». *Proposé par M. Filiatreault. Appuyé par I. Fortin.*	Approbation	3 min.
10.	Bilan du plan de lutte contre l'intimidation Voir le document « Révision du plan de lutte à l'intimidation ». Recensement effectué par le TES (état de la situation). Sur 16 cas, 4 situations ont impliqué la mise en place du protocole de lutte à l'intimidation et une seule correspondait aux critères d'intimidation.	Information	5 min.
11.	Service de garde ➢ Élèves en classe DGA – Dorénavant, les élèves qui dinent à l'école paieront un bloc dîneur (et non plus « à la carte »). ➢ Tarification : bloc dépannage à ? $ pour les enfants de maternelle qui attendent la fratrie du primaire **Proposition :** Il est résolu de facturer 1$ de plus par jour aux enfants de la maternelle qui attendent la fratrie sur la cour d'école, à la fin de la journée. *Proposé par M. Bouliane. Appuyé par R. Coulombe.* ➢ Calendrier des JP Coût du transport scolaire à venir. **Proposition :** Il est proposé d'adopter le calendrier des sorties pédagogiques du SDG. *Proposé par R. Coulombe et M. Filiatreault.*	Information Approbation Approbation	5 min. 5 min.
12.	Représentant du comité de parents de la CSDM ➢ Présentation des services éducatifs de la CSDM sur la nouvelle formation « Éducation à la sexualité » : le document PowerPoint accompagnant cette présentation nous sera transmis sous peu. Très clair : pourrait aider à démystifier cette formation pour les parents plus réticents.	Information	5 min.

	➢ Consultation d'urgence - Service aux élèves ayant un défi d'adaptation (EDA) – Révision du continuum EDA. But : intervenir le plus tôt possible pour dispenser les services *dans* les écoles de quartier. Tenter de garder un maximum d'élèves dans les classes régulières, plutôt que de les envoyer en classe spéciale. C'est une révision demandée par la CSDM, visant un plus grand soutien *dans* la classe régulière, mais plusieurs parents se questionnent sur sa mise en place effective en regard des problèmes financiers de la CS.		
13.	Fondation R. Coulombe informe le CÉ des méandres administratifs dans la création de la Fondation. La reconnaissance officielle de la Fondation est retardée parce que les documents envoyés devaient être remplis en PDF (et non à la main). C'est donc une simple question de temps avant que tout soit mis en place.	Information	5 min.
14.	Intentions des membres pour la prochaine année et AG En réélection pour 2018-2019 : R. Coulombe, J.-P. Gendron, M. Bouliane et G. Lemoine Comme il y aura plusieurs postes ouverts, il est suggéré que la mise en candidature puisse être faite en avance (dans une lettre remise quelques jours avant l'AG). Aussi, comme l'école devra revoir son projet éducatif et que les parents doivent être consultés, on interpellera les parents dès le début de l'année scolaire. Cet appel pourrait être inclus dans une lettre présentant tous les projets où peuvent s'impliquer les parents (O.P.P., bibliothèque, etc.) : les parents n'auraient qu'à cocher leurs intérêts. Cela pourrait alléger la présentation lors de l'AG. L'AG se déroulera le jeudi 13 septembre, de la même manière que l'an dernier : à partir de 18h30, on présentera le bilan du CÉ, les différents projets et les postes en élection; la rencontre de parents avec les professeurs aura lieu à 19h30 et le résultat des élections sera donné après cette rencontre.	Information	5 min

Rédigé par G. Lemoine, le 22 juin 2018.

« Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève. »

(Loi 180, article 64)